N° 58 Mois de mai 2014

Nouvelles



AIGNAN EN ARMAGNAC



Le mot du Maire



Vendredi 4 avril 2014, mes collègues colistiers m'ont témoigné une nouvelle fois leur confiance en m'accordant leurs suffrages lors de l'élection du maire.

Mes premiers remerciements vont aux Aignanaises et aux Aignanais. En participant massivement aux deux tours de élections municipales 81.29% au premier tour et 80.13% au second tour, ils ont montré leur attachement à la vie publique.

Je tiens à remercier les élus qui m'ont accompagné au cours des six années précédentes. la confiance qu'ils m'ont accordé et le travail quotidien qu'ils ont effectué ont été reconnu par les Aignanaises et les Aignanais qui m'ont offert, dès le premier tour, une large majorité.

Aujourd'hui, je suis le Maire de tous les habitants d'Aignan et au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, nous nous devrons d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Lors de l'installation du conseil municipal, les commissions ont été constitués avec celles et ceux qui souhaitent s'investir en fonction de leur disponibilité ou de leurs affinités. La gestion de notre village passe de façon incontournable par le fonctionnement de ces commissions. Avec mes adjoints, Michel LAGARDE, Jacques LABADIE et Michel AURENSAN, je veillerais à ce qu'elles restent ouvertes au plus grand nombre et qu'elles se déroulent dans le respect de chacun.

Après les municipales, les cinq délégués d'Aignan à la Communauté de Communes Armagnac Adour ont participé à l'installation du conseil communautaire. Monsieur Michel PETIT, maire de Saint Mont a été élu Président de la CC.A.A.

L'organisation des commissions

Commission des finances :

Vice-président : Patrick NAVARRE

Membres: Michel AURENSAN, Jacques LABADIE, Michel LAGARDE, Grégory GARCIA, Jean-

Yves DARBAS, Chantal SARNIGUET, Marc GARROS.

Commission des bâtiments communaux

Vice-président : Jacques LABADIE

Membres: Valérie PESQUIDOUX, Chantal SARNIGUET, Jean-Yves DARBAS,

Grégory GARCIA, Patrick NAVARRE, Mathieu BARNADAS, Michel AURENSAN.

Commission assainissement- environnement- urbanisme

Vice-président : Mathieu BARNADAS

Membres: Chantal SARNIGUET, Marc PAYROS, Patrick LETELLIER, Cyrille DUBOURDIEU, Michel CHANUT, Jacques LABADIE. Michel AURENSAN, Jacques LABADIE, Michel LAGARDE,

Grégory GARCIA, Jean-Yves DARBAS, Marc GARROS.

Commission voirie

Vice-président : Patrick LETELLIER

Membres: Chantal SARNIGUET, Marc GARROS, Michel CHANUT, Jacques LABADIE. Michel AURENSAN, Jacques LABADIE, Mathieu BARNADAS, Michel LAGARDE, Grégory GARCIA,

Jean-Yves DARBAS, Marc GARROS.

Commission communication

Vice-président : Philippe BARATAULT

Membres: Marc PAYROS, Patrick LETELLIER, Grégory GARCIA.

Commission vie associative et sports

Vice-président : Grégory GARCIA

Membres: Marc GARROS, Cyrille DUBOURDIEU, Michel LAGARDE, Patrick NAVARRE.

Commission personnel

Vice-président : Michel LAGARDE

Membres: Jacques LABADIE, Valérie PESQUIDOUX, Cyrille DUBOURDIEU.

Commission appel d'offres

Titulaires, Vice Président Monsieur Patrick LETELLIER, Michel AURENSAN, Jacques LABADIE.

Commission tourisme et culture

Vice-président : Marc PAYROS

Membres: Michel LAGARDE, Cyrille DUBOURDIEU.

Commission agriculture et forêt

Vice-président : Michel CHANUT

Membres: Marc PAYROS, Patrick NAVARRE, Mathieu BARNADAS, Patrick LETELLIER, Marc

GARROS.

Commission fleurissement et embellissement

Vice-président : Mathieu BARNADAS

Membres: Jean-Yves DARBAS, Cyrille DUBOURDIEU.

4 Comité de jumelage

A l'occasion des fêtes de pâques, le comité de jumelage recevait nos amis allemands de Wilburgstetten. Après un accueil à la mairie le samedi 19 avril, les invités du comité de jumelage ont rejoint leurs familles d'accueil. Au programme : visite du musé de D'Artagnan, de la tour de Termes d'Armagnac, corrida, et concours de raseteurs. Nos hôtes sont repartis le lundi après le repas servi par l'Association de la Course Landaise.

L'Association Sportive de la Course Landaise









Lundi 27mai, dernier jour des fêtes de pâques, l'Association Sportive de la Course Landaise présidée par Alain MAHUE organisait sa journée. Les 18 raseteurs sont entrés en piste à 11H00, sous un soleil radieux pour rivaliser d'adresse et s'emparer des cocardes et autres glands accrochés sur la tête des vaches de la cuadrilla. Après un repas servi dans l'Espace Intergénérationnel, tous le monde de la course Landaise s'est retrouvé pour une course formelle. C'est en présence de Monsieur Franck SERVE Président de la Fédération Française, de Bernard MARQUE et Thierry CAUBET les coprésidents du Comité de l'Armagnac, que les écarteurs et les sauteurs de la cuadrilla Benjamin DEROVERE ont affronté les coursières de la ganadéria DEYRIS. Une après midi de très grande qualité. Merci à tous les acteurs et aux membres de l'ASCL qui ont permis la réalisation de cette journée.

♣Fêtes de pâques











C'est en raison de la présence annoncée du CRAC (Comité Radicalement Anti Corrida) et avec le soutien des services de la préfecture que la commune, qu'un dispositif a été mis en place pour permettre le bon déroulement de cette journée taurine. Sous la surveillance d'un grand nombre de gendarmes et de CRS le dimanche de pâques s'est déroulé sans incident. Certains se gaussent, « il y avait plus de gendarmes que de manifestant », mais qu'en aurait il été si le rapport de force avait été inversé..., les mêmes personnes auraient critiqué un manque de moyen. Le manque de participants à cette après journée taurine est lié sans aucun doute aux conditions de réalisation de cette journée mais aussi à une météo capricieuse.

Au delà de la sensibilité que chacun peut avoir pour ce type d'événement, il est insupportable de constater qu'une minorité agisse ce telle manière alors que la tauromachie est inscrite sur la liste du Patrimoine culturel immatériel français depuis le 22 avril 2011, d'autant plus que la mise en place de ce dispositif a engendré des dépenses supplémentaires pour notre collectivité (en matière d'infrastructure et d'intendance).

Ce sont les mêmes personnes, soutenus par les mêmes lobbys qui avant-hier manifestaient contre le foie gras à Samatan, hier à Aignan contre la corrida. Et demain pour quelle cause ?, contre quelles productions ? contre quels producteurs ?

∔Cross VTT Régional des sapeurs pompiers









Samedi 26 avril se déroulait à Aignan le cross VTT régional des sapeurs pompiers. Cette épreuve organisée par l'Union Départementale a été mise en place à Aignan par l'amicale des sapeurs pompiers du centre de secours d'Aignan présidée par Arnaud Clos Versailles.

Ce sont près d'une quarantaine de participants qui se sont affrontés sur un parcours reconnu par Frédéric Enderli.

Félicitations à tous les concurrents qui ont terminé ce parcours glissant sous une météo capricieuse. Tous se sont retrouvés dans les locaux du centre de secours pour la remise des prix et un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Un grand merci à tous les coureurs, leurs accompagnateurs et aux sapeurs pompiers d'Aignan, actifs et retraités qui ont organisé cette course.

♣ Zone Artisanale de Mauranches



C'est parti !!, depuis le 14 avril, les engins de terrassement de l'entreprise de Vic Fezensac sont entrés en action. Après la réalisation de la plateforme qui recevra le bâtiment et les installations de l'entreprise Schaerer, les pelles mécaniques installeront l'enrochement. La plus grande partie du déblai a été déplacée sur le dernier lot de la zone de Mauranches. Si tout se déroule comme prévu, l'entreprise espère pouvoir commencer le

transfert de son activité dans ses nouveaux locaux en fin d'année









En raison de la turbidité de l'eau du lac, la baignade avait du être fermée durant l'été dernier. Les fortes précipitations enregistrées encore cette année ont engendrées une forte dégradation de la transparence de l'eau. Pour limiter l'arrivée des eaux de ruissellement chargées de limon, la commune a envisager de créer un fossé tout le long de la parcelle située au dessus de la guinguette pour évacuer l'eau en dessous de la digue. Je tiens à remercier les propriétaires, Monsieur et Madame Fauqué, qui ont bien voulu nous vendre la bande de terre pour nous permettre de mettre en œuvre cet aménagement. Quelques travaux de mini pelle sur les chemins de la forêt devraient compléter un dispositif destiné à protégé la qualité de l'eau du lac.

Vie associative

Notre commune est riche d'une grande diversité d'associations qui œuvrent dans divers domaines, que ce soient sportifs, culturels ou de loisirs.

Je tiens à remercier une nouvelle fois tous ces bénévoles qui donnent de leur temps tout au long de l'année afin d'animer notre village.

Chacune d'entre elles peut trouver un soutien de la part de la municipalité, que ce soit financier (subvention), humain (secrétariat, service technique) ou matériel (infrastructures).

Je souhaite la bienvenue à trois nouvelles associations créées récemment qui viennent compléter notre tissu associatif : Les Tirs Ailleurs, Yoga Jeff et Un Air de Gers.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements, n'hésitez pas à contact er le secrétariat de mairie qui pourra vous communiquer les coordonnées des présidents respectifs.

♣OPAH, S.L.I.M.E., Réfection de façade









<u>L'OPAH</u> se poursuit, Nico Debimski est toujours présent à la permanence qui se tient le troisième mercredi de chaque mois à la mairie d'Aignan. N'hésitez pas à venir le consulter, les évolutions entrées en vigueur au 1^{er} juin 2013 permettent le dépôt et l'instruction de nouveaux dossiers qui n'étaient pas éligibles auparavant.

Au-delà de l'aide aux propriétaires, l'OPAH vient soutenir l'économie locale puisque les travaux sont réalisés le plus souvent par des artisans locaux.

<u>Le SLIME</u>, dispositif expérimental mis en place par le Conseil Général du Gers, s'adresse aux propriétaires et locataires du territoire de l'OPAH confrontés aux problèmes suivants : maison ou appartement mal isolé factures de chauffage trop élevées, difficulté à gérer le budget énergie et eau, difficulté à chauffer pendant l'hiver. Le SLIME vous propose un accompagnement pour gérer et réduire vos consommations d'énergie et d'eau, améliorer votre confort, protéger ensemble l'environnement. Toute personne confrontée à des difficultés liées à l'énergie et à l'eau ou tout professionnel ou organisme ayant connaissance d'une situation peuvent appeler nos conseillers au 05 62 62 26 93.

Les personnes pouvant bénéficier de ce service doivent habiter les communes du territoire de l'OPAH. Toutes les interventions du SLIME sont gratuites

<u>La réfection de façade</u>, la commune d'Aignan a souhaité poursuivre son soutien aux propriétaires qui rénovent les façades de leur habitation.

Pour obtenir plus d'information n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 05 62 09 24 11 ou le cabinet Altaïr au 05 62 93 07 40.

♣Le lotissement de Guilhemblanc

Depuis le mois de mars, la commune d'Aignan peut commercialiser les dix huit parcelles viabilisées du lotissement de Guilhemblanc. Cette opération commencée en mai 2005 a connu de nombreux rebondissements pour lesquels à chaque fois, la municipalité a été de l'avant pour permettre à ce projet d'aboutir. Si nous avons fait preuve d'autant de détermination, c'est que ce projet est incontournable pour l'avenir de notre village. Cette offre doit permettre à de nouvelles familles de s'installer sur notre commune pour enrayée la baisse démographique que nous vivons depuis de trop nombreuses années. L'attrait principal de notre commune est de disposer de l'ensemble des commerces, artisans entreprises et services qui permettent à chacun d'entre nous de trouver sur place l'essentiel. Cet équilibre est fragile, et c'est principalement par l'arrivée d'une nouvelle population que nous pourrons pour le moins maintenir et pourquoi pas développer ce qui fait notre richesse.

L'avenir de notre commune passe par la réussite de ce projet, tant pour permettre notre développement que pour l'équilibre des finances locales. Cela nécessitera l'adhésion de tous les élus du conseil municipal, pour travailler ensemble, dans le seul but de penser à Aignan et aux Aignanais. Seul l'investissement de tous pour la promotion et la commercialisation de ce projet nous permettra d'aboutir.

♣Le Multi-Accueil : « Les Pitchounets d'Armagnac »

Le multi-accueil les « Pitchounets d'Armagnac » : service destiné aux enfants de 3 mois à 4 ans. Tous les jeudis de 8H00 à 18H00, une équipe qualifiée de professionnelles de la petite enfance favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant dans un espace sécurisé. Les enfants participent aux activités organisées selon leurs rythmes.



♣ L'Accueil de Loisirs :

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis durant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires. La structure « Les Aventuriers » accueille les enfants de 3 ans à 14 ans. Les enfants participent à des activités multiples et variées : manuelles, sportives, culturelles... conformément à un projet pédagogique. Bons MSA acceptés.



Horaires : de 7H45 à 18H Le midi : possibilité de manger au Centre de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE):

L'ALAE fonctionne dans les locaux de la BCD du groupe élémentaire d'Aignan. Ouvert le lundi jeudi et vendredi de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H45, le mardi de 7H30 à 8H50 et de 15H30 à 18H45.



🖶 <u>Le transport à la demande :</u>

Ce service proposé par la Communauté de Communes Armagnac Adour avec le partenariat financier de la région Midi Pyrénées et du Conseil Général du Gers s'adresse à tout public. Il doit permettre de faciliter les déplacements en milieu rural. Sur un simple appel téléphonique (la veille avant 12H00, le samedi avant 12H00 pour les sorties du lundi), un taxi vient vous chercher à votre domicile à des dates et des heures fixes et vous ramène chez vous.

Les destinations possibles sont les marchés d'Aignan le lundi, de Plaisance du Gers le jeudi, d'Eauze le jeudi, de Riscle le vendredi, le club du troisième âge d'Aignan le lundi, la gym des ainés de Margouët Meymes le vendredi. Ce service vous permet aussi de rejoindre les liaisons régionales (transport en bus) pour vous rendre à Mont de Marsan, Auch ou Toulouse et Tarbes.

Pour les Aignanais, vous pouvez appeler les taxis PIZZATO au 05 62 09 22 22.

Le C.I.A.S.:

La Communauté de Communes Armagnac Adour (CCAA) exerce la compétence sociale. Cette compétence est dévolue au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui comprend un Service d'Aide à Domicile (SAAD), à Aignan, un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), avec une équipe Spécialisée Alzheimer (ESA), et un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), à Riscle, depuis le 1^{er} janvier 2013.

Le SAAD comprend 18 salariés, il couvre le territoire du canton d'Aignan avec 80 usagers. Il permet aux personnes âgées de rester chez elles tout en bénéficiant de diverses aides (au lever et au coucher, à la toilette, à la préparation des repas, l'entretien et le traitement du linge, accompagnement).

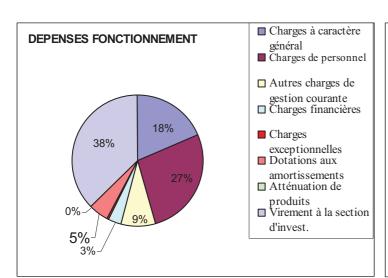
Le SSIAD comprend 14 agents dont 1 infirmière responsable, Madame Florence Masson. Il couvre le territoire du canton de Riscle, et assure les soins d'hygiène et de confort, délégués par l'infirmière. L'EHPAD comprend 54 salariés dont 1 directrice, Madame Guilène Cordier. La résidence accueille 78 usagers. Les missions de l'établissement sont d'intérêt général et d'utilité sociale, la structure accompagne les personnes en perte d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

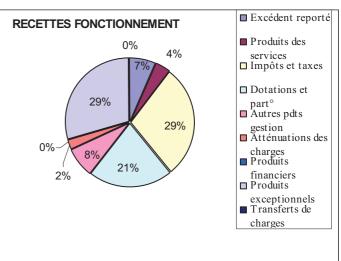
Les trois services à domicile ainsi que l'établissement s'intègrent dans un dispositif complet de prise en charge gérontologique et permettent d'assurer une continuité des soins et un parcours coordonné des personnes en perte d'autonomie.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à appeler la CCAA au 05 62 69 86 43

BUDGET PRIMITIF COMMUNE D'AIGNAN 2014

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | | | | |
|---------------------------|------------------------------------|-----------|--|----------|----------------------------|------------|
| DEPENSES | | | | RECETTES | | |
| 002 | Déficit reporté | | | 002 | Excédent reporté | 96507,21 |
| 011 | Charges à caractère général | 264455,00 | | 70 | Produits des services | 52775,00 |
| 012 | Charges de personnel | 385470,00 | | 73 | Impôts et taxes | 412297,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 122510,03 | | 74 | Dotations et part° | 302498,00 |
| 66 | Charges financières | 48200,00 | | 75 | Autres produits de gestion | 110300,00 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 1000,00 | | 013 | Atténuations des charges | 32500,00 |
| 68 (042) | Dotations aux amortissements | 72886,71 | | 76 | Produits financiers | 40,00 |
| 014 | Atténuation de produits | 0,00 | | 77 | Produits exceptionnels | 424050,00 |
| | Virement à la section | | | | | |
| 023 | d'investissement | 536445,47 | | 79 | Transferts de charges | |
| | | | | 72 | Travaux en régie | |
| TOTAL 1430967,21 | | | | | TOTAL | 1430967,21 |





BUDGET PRIMITIF COMMUNE D'AIGNAN 2014

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|-----------|--------|----------|-----------------------------|-----------|
| OPERATIONS FINANCIERES | | | | | | |
| DEPENSES | | | | RECETT | | |
| 001 | Déficit reporté | 211870,81 | | 001 | Excédent reporté | 0 |
| 16 | Remboursement prêts | 104714,29 | | 10 | Ressources propres ext. | 32803 |
| 165 | Cautions | 2000 | | 1068 | Affectation résultat | 89942,06 |
| 131 | Reversement SICTOM | 0 | | 165 | Cautions | 2000 |
| | | | | 28(040) | Amortissements immob° | 72886,71 |
| | | | | 481 | Charges à répartir | 0 |
| | | | | 021 | Virement de la section FT | 536445,47 |
| | | | | 024* | | 0 |
| | TOTAL | 318585,1 | | | | 734077,24 |
| | | | 415492 | ** | | |
| | ations d'équipements non idualisées | | | | | |
| 20 | Subvetions d'équipements versées | 462330,71 | | 13 | Subvention d'Investissement | 2250 |
| 21 | Immobilisations corporelles | | | 13 | RAR | 121928,75 |
| 23 | Immobilisations en cours | 77340,18 | | Autofina | nct | 415492,14 |
| 23 | RAR | | | | | |
| | | 539670,89 | | | | 539670,89 |
| | | | 0 | | | |
| | TOTAL SECTION | 858255,99 | | | | 858255,99 |

BUDGET PRIMITIF SERVICE ASSAINISSEMENT 2014

| SECTION D'EXPLOITATION | | | | | | |
|------------------------|------------------------------------|--------------|------|-----|--------------------------|-----------|
| | DEPENSES | | | | RECETTES | |
| 002 | Déficit reporté | | 002 | | Excédent reporté | 34529,03 |
| 011 | Charges à caractère général | 28900,00 | | 70 | Produits des services | 62400 |
| 012 | Charges de personnel | 12200,00 | | 73 | Impôts et taxes | |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 2000,00 | | 74 | Dotations et part° | 0 |
| 66 | Charges financières | 4167,38 | | 75 | Autres pdts gestion | 100 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 150,00 | 013 | | Atténuations des charges | |
| 68 (042) | Dotations aux amortissements | 22741,10 | | 76 | Produits financiers | |
| 014 | Atténuation de produits | 6451,04 | | 77 | Produits exceptionnels | 100 |
| 023 | Virement à la section d'invest. | 24437,51 | 777/ | 042 | Transferts de charges | 3918 |
| | TOTA | AL 101047,03 | | | | 101047,03 |

BUDGET PRIMITIF SERVICE ASSAINISSEMENT 2014

| DODGETT KIMITH SERVICE ASSAMISSEMENT 2014 | | | | | | |
|---|--------------------------------|-----------|----------|----------|---------------------------|-----------|
| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | | | | |
| OPERATIONS FINANCIERES | | | | | | |
| | DEPENSES | | RECETTES | | | |
| 001 | Déficit reporté | 0,00 | | 001 | Excédent reporté | 30935,04 |
| 16 | Remboursement prêts | 8643,50 | | 10 | Ressources propres ext. | 1636,00 |
| 10 | Dotations | 0,00 | | 16 | Emprunts | 70629,05 |
| 139(040) | Subventions d'équipement | 3918,00 | | 21 | Immobil° corporelles | 0,00 |
| | | | | 28(040) | Amortissements immob° | 22741,10 |
| | | | | 021 | Virement de la section FT | 24437,51 |
| | | | | 024* | | |
| | TOTAL | 12561,50 | | | | 150378,70 |
| | | | 137817,2 | ** | | |
| Opération | s d'Equip. non individualisees | | | | | |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 12000,00 | | 13 | | 131000,00 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 0,00 | | 16 | | |
| 23 | Immobilisations en cours | 256817,20 | | Autofina | nct | 137817,20 |
| | | 268817,20 | | | | 268817,20 |
| | | | 0 | | | |
| | TOTAL SECTION | 281378,70 | | | | 281378,70 |

Compte administratif 2013 et budget primitif 2014

Les comptes administratifs et de gestion 2013 de la commune et du service d'assainissement ont été soumis à l'approbation du conseil et votés le 27 février 2014.

C'est la nouvelle équipe de la commission des finances, qui a procédé à l'élaboration du projet de budget primitif en présence de Monsieur EGLIN, percepteur.

Le 29 avril 2014, nous avons procédé au vote des trois budgets primitifs : commune, service d'assainissement et lotissement de Guilhemblanc.

Bien que la commission ait été majoritairement favorable à une augmentation des taux des impôts directs, il paraissait préférable de laisser à cette commission le temps de travailler le sujet. Pour une

année de plus, peut être la dernière, la commune a bouclé ses budgets primitifs sans aLugmenter les impôts directs.

| Taxe | Habitation | Foncier bâti | Foncier non bâti |
|--------|------------|-----------------|---------------------|
| AIGNAN | 15,94% | 26,25% | 110,57% |